



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER



Province de Québec  
**MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 13 avril 2016 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Nady Sirois et Hélène Tremblay ainsi que messieurs Roberto Emond, Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

Absence : Monsieur Michel Chamberland

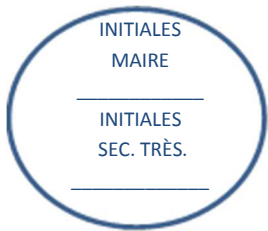
16-04-6625

### **ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2016/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 mars 2016. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 mars 2016 et des comptes à payer au 13 avril 2016. (Rés.)
  - 3.3 Radiation. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Nomination d'un maire suppléant. (Rés.)
- 6.0 Travaux d'assainissement des eaux usées et autres travaux municipaux connexes :
  - 6.1 Réclamations diverses à RG St-Laurent inc./ Mandat à Gaudreault, Saucier et Simard, SENC pour tenter un recours auprès de la Cour du Québec. (Rés.)
  - 6.2 Aérateurs/ Suivi du rapport d'intervention de BB Marine Sept-Iles et réclamation des dépenses encourues par la Municipalité. (Rés.)
- 7.0 Camping de Portneuf-sur-Mer/ Lettre reçue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relativement aux fosses de rétention totales non conformes. (Rés./ Info.)
- 8.0 Société de développement/ Activités 2016 à la Marina. (Rés.)
- 9.0 Kiosque d'information local :
  - 9.1 Planification de la saison estivale 2016 et embauche de deux préposés à l'accueil. (Rés.)
  - 9.2 Location de canots saison 2016/ Tarification. (Rés.)
- 10.0 Rétrocession de la rue Principale par le MTQ/ Suivi. (Info)
- 11.0 Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord/ Fermeture des points de services de Colombier, Portneuf-sur-Mer et Longue-Rive/ Appui. (Rés.)
- 12.0 Rénovation extérieure de l'édifice municipal/ Bonification de la demande d'aide financière dans le programme d'infrastructures Québec-Municipalité, volet 5.1/ Mandat à un évaluateur en bâtiment pour expertise. (Rés.)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

- 13.0 Projet de terrain de pétanques/ Demande d'aide financière dans le Fonds de développement des territoires - Politique de soutien aux projets structurants. (Rés.)
- 14.0 Sentier de Noël/ Construction d'un atelier de travail/ Demande d'aide financière dans le Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants. (Rés.)
- 15.0 Projet de rénovations au local du Club de l'Âge d'or/ Demande d'aide financière dans le programme Nouveaux horizons et PIQM volet MADA. (Rés.)
- 16.0 Plaisirs d'hiver 2016/ État des revenus et dépenses. (Rés.)
- 17.0 Fête nationale du Québec/ Planification, programmation, budget et autorisation. (Rés.)
- 18.0 Camp de jour 2016/ Planification, budget et embauche de deux animateurs(trices). (Rés.)
- 19.0 Projet de renouvellement de l'entente de location avec le Club Lions de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier. (Rés.)
- 20.0 Commission scolaire de l'Estuaire/ Plan triennal. (Info)
- 21.0 Projet de construction d'une passerelle derrière le kiosque d'information local. (Rés.)
- 22.0 Fête des bénévoles le 23 avril 2016/ Cahier souvenir dans le Journal HCN. (Rés.)
- 23.0 Demande de subvention à l'emploi du Centre local d'emploi. (Rés.)
- 24.0 Quai flottant/ Financement. (Rés.)
- 25.0 Dragage de l'embouchure de la rivière Portneuf. (Rés.)
- 26.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 26.1 Centre d'activités de la HCN/ Ateliers de cuisine/ Prêt d'un local. (Rés.)
  - 26.2 Municipalité de Tadoussac/ Demande d'appui. (Rés.)
  - 26.3 CAPE/ Demande d'un représentant municipal. (Rés.)
  - 26.4 Centre d'études collégiales de Forestville/ Demande de contribution financière. (Rés.)
  - 26.5 Maison l'Amie d'Elle/ Demande de recette. (Rés.)
  - 26.6 Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord/ Renouvellement adhésion. (Rés.)
  - 26.7 Club Quad HCN/ Demande d'aide logistique pour le Jamboree 2017. (Rés.)
- 27.0 Correspondance.
- 28.0 Affaires nouvelles :
  - 28.1 Rallye Vélo Vallée/ Demande de commandite. (Rés.)
  - 28.2 Agente de développement/ Avantages sociaux. (Rés.)
- 29.0 Période de questions.
- 30.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6626

**PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2016 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2016**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2016.

16-04-6627

**FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MARS 2016 ET DES COMPTES À PAYER AU 13 AVRIL 2016/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 13 avril 2016 qui totalise un montant de 13 322.14\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 mars 2016 qui totalise un montant de 97 967.99\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6628

**RADIATION**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la radiation suivante soit acceptée :

- D1197 : 4.54\$

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

INFO

**RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

**Mars 2016 :**

15 mars : Séance ordinaire de la MRC de la Haute-Côte-Nord

30 mars : Rencontre avec dirigeants des Caisses du centre de la Haute-Côte-Nord (fermeture du point de service de Portneuf-sur-Mer)

31 mars : Rencontre avec Pierre Châteauvert-Rétrocession rue Principale



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

### Avril 2016 :

4 avril : Assemblée MRC-matières résiduelles

6 avril : Rencontre avec Pierre Châteauvert et directrice générale-sous-ministre adjoint MTQ-dossier rétrocession rue Principale

6 et 7 avril : Conseil d'administration FQM

11 avril : Caucus conseil municipal

11 avril : Rencontre Martin Ouellet, député René Lévesque : dossier rétrocession rue Principale

13 avril : Séance ordinaire conseil municipal

15-04-6629

### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Yvan Maltais a été nommé maire suppléant le 14 octobre 2015 pour une durée de six (6) mois;

CONSIDÉRANT QUE ce délai est terminé et que le conseil municipal juge opportun de nommer un autre maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE madame Hélène Tremblay, conseillère no. 1 soit nommée à titre de maire suppléant pour une période de six (6) mois;

QUE l'assermentation de madame Hélène Tremblay soit faite ultérieurement.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-04-6630

### **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET AUTRES TRAVAUX MUNICIPAUX CONNEXES/ RÉCLAMATIONS DIVERSES À R&G ST-LAURENT INC. /MANDAT À GAUDREULT SAUCIER SIMARD SENC. POUR INTENTER UN RECOURS AUPRÈS DE LA COUR DU QUÉBEC**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité mandate Les Avocats Gaudreault Saucier Simard SENC afin d'intenter un recours à la Cour du Québec dans le dossier du litige contre R&G St-Laurent inc. et Groupe-conseil TDA et plus précisément pour les réclamations suivantes dont le délai de prescription arrive à échéance :

- Surveillance de chantier par LVM lors des travaux réalisés aux puisards;
- Travaux d'asphaltage dans la rue Emond;

QUE la Municipalité autorise Les Avocats Gaudreault Saucier Simard SENC à procéder de la même façon pour toutes les autres sommes qui lui sont dues avant que le délai soit prescrit pour les travaux suivants dont voici une liste non exhaustive :

- Réparation et achat de pompes chez Pompacktion;
- Travaux aux aérateurs réalisés par BB Marine;
- Intérêts sur la marge de crédit 45666
- Honoraires professionnels avocat
- Honoraires professionnels mandat Tétratech

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

15-04-6631

**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX ET AUTRES TRAVAUX  
MUNICIPAUX CONNEXES/ AÉRATEURS/ SUIVI DU RAPPORT D'INTERVENTION  
DE BB MARINE SEPT-ÎLES ET RÉCLAMATION DES DÉPENSES ENCOURUES  
PAR LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité réclame à R&G St-Laurent inc., les coûts engendrés pour la  
réparation des aérateurs aux étangs aérés qui ont été réalisés par BB Marine Sept-  
Îles en novembre 2015 et qui totalisent un montant de 14 486.85\$ taxes incluses;

QUE la Municipalité mette en demeure R&G St-Laurent inc. de réaliser à ses frais les  
travaux de réparation recommandés à la Municipalité par BB Marine Sept-Îles dans  
son rapport sur l'intervention aux étangs aérés reçu le 7 janvier 2016 dont copie a été  
transmise à R&G St-Laurent, et ce, avant le 1<sup>er</sup> juin 2016 à défaut de quoi la  
Municipalité fera effectuer lesdits travaux de correction aux frais de R&G St-Laurent  
inc.;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à Les Avocats Gaudreault Saucier  
Simard SENC;

QU'une copie de cette résolution soit transmise aux ministères concernés (Affaires  
municipales et Environnement).

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

INFO

**CAMPING DE PORTNEUF-SUR-MER/ LETTRE REÇUE DU MINISTÈRE DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES RELATIVEMENT AUX FOSSES  
DE RÉTENTION TOTALES NON CONFORMES**

Le maire informe le conseil municipal que la Municipalité a reçu une lettre datée du  
9 mars 2016 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la  
Lutte contre les changements climatiques qui a pour objet : Utilisation de fosses de  
rétention totales au camping de Portneuf-sur-Mer.

Il est entendu d'organiser une rencontre lundi, le 18 avril 2016 à 19h avec le conseil  
d'administration du Regroupement d'aide au développement du site de la Marina pour  
discuter de la lettre et pour voir à la possibilité de former une coopérative.

Il est entendu qu'un représentant de la Coopérative de Développement Régional sera  
invité à se joindre à cette rencontre afin d'expliquer la procédure de création d'une  
COOP.

16-04-6632

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT/ ACTIVITÉS 2016 À LA MARINA**

CONSIDÉRANT QUE lors de la dernière séance ordinaire, le maire a fait un historique  
du dossier de la Marina qui est opérée par la Société de développement de Portneuf-  
sur-Mer depuis 2012 et que cet historique est inscrit au procès-verbal de ladite séance  
ordinaire du 9 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'après une vérification auprès de son avocat, il s'avère que la  
Municipalité n'a pas les pouvoirs légaux d'exploiter un restaurant-bar;

CONSIDÉRANT QUE le président de la Société de développement a informé le  
conseil municipal lors de sa séance préparatoire du 11 avril 2016 que l'organisme est  
intéressé à exploiter la Marina pour la saison estivale 2016;



No de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'autoriser la Société de développement à opérer la Marina pour la saison estivale 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité autorise la Société de développement de Portneuf-sur-Mer à exploiter la Marina pour y tenir un restaurant-bar durant la saison estivale 2016;

QUE la Municipalité avise la MRC la Haute-Côte-Nord, aux fins de modifications au rôle, que l'entente par bail signée en 2012 entre la Municipalité et la Société a pris fin le 11 septembre 2015.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6633

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE PORTNEUF-SUR-MER/  
PLANIFICATION DE LA SAISON ESTIVALE 2016 ET EMBAUCHE DE DEUX  
ANIMATEURS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente avec Innergex qui verse une somme de 7 000\$ par an pour les années 2015-2016 et 2017 pour couvrir une partie des frais relatifs à l'opération du bureau d'accueil touristique afin que la Municipalité assume la gestion des réservations et du service à la clientèle de la navette pour canoéistes sur la rivière Portneuf;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été déposée auprès de Service Canada dans le programme *Emploi d'été Canada* afin d'être en mesure d'embaucher un étudiant au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu des crédits budgétaires pour l'embauche d'étudiants au bureau d'accueil touristique dans le budget 2016;

CONSIDÉRANT QUE le bureau d'accueil touristique fait maintenant partie du Réseau de l'ATR Manicouagan et est maintenant officiellement reconnu et appelé : **bureau d'accueil touristique de Portneuf-sur-Mer**;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise, afin de répondre aux exigences de l'ATR, l'ouverture du bureau d'accueil touristique pour la période du 17 juin 2016 jusqu'au 5 septembre 2016 (Fête du Travail) sur un horaire de 7 jours par semaine de 9h à 17h (8h par jour) et, par la suite, jusqu'à la fête de l'Action de grâce selon un horaire à déterminer ultérieurement;

QU'une offre d'emploi étudiant soit publiée dans le bulletin municipal, sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité afin qu'elle puisse embaucher un étudiant au bureau d'accueil touristique pour une période de 8 semaines à raison de 40 heures par semaine et à un taux horaire de 10.75\$/h pour la saison estivale 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire





PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

16-04-6634

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE/ LOCATION DE CANOTS SAISON 2016/  
TARIFICATION**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le tarif de location des canots pour la saison 2016 et toutes saisons ultérieures, à moins d'une résolution contraire, soit fixé à 20\$ par jour, ce tarif incluant le canot, les vestes de sauvetage et les pagaies.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

INFO

**RÉTROCESSION DE LA RUE PRINCIPALE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS/ SUIVI DU DOSSIER**

Le maire fait un suivi du dossier de la rétrocession de la rue Principale par le MTQ qui est prévue en juin 2016.

Il mentionne qu'il a rencontré le sous-ministre adjoint des Transports, monsieur André Caron ainsi que madame Julie Samuelsen, attachée politique, le 6 avril dernier au bureau du MTQ à Québec.

De plus, il a rencontré le député, monsieur Martin Ouellet le 11 avril 2016 à Portneuf-sur-Mer afin de lui faire un bilan de la situation et lui demander son aide dans ce dossier.

16-04-6635

**CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LA HAUTE-CÔTE-NORD/ FERMETURE DES POINTS DE SERVICES DE COLOMBIER, PORTNEUF-SUR-MER ET LONGUE-RIVE/ APPUI À LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord a signifié à la Municipalité de Portneuf-sur-Mer, le 30 mars 2016, qu'elle fermait le centre de services de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité juge que le Mouvement Desjardins s'est développé à partir des régions et que la communauté de Portneuf-sur-Mer, qui lui a toujours été fidèle, a grandement contribué à son développement régional;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est reconnue par le MAMOT comme étant une municipalité à revitaliser et que toutes fermetures de services risquent de mettre en péril les efforts réalisés par la communauté afin de conserver le dynamisme du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la mission première de Desjardins est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités;

CONSIDÉRANT QU'en 2012, les membres du conseil d'administration de l'ancienne Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf, maintenant fusionnée depuis trois ans avec la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord, ont manifesté à cette époque, leur souhait de maintenir et même bonifier les services dans le milieu et ont vanté les avantages d'un regroupement pour y arriver;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun que les membres du conseil d'administration dudit regroupement respectent leur engagement à maintenir les services dans le milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE les administrateurs de la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord trouvent une solution afin de permettre le maintien d'un service minimal à long terme dans la municipalité de Portneuf-sur-Mer afin que tous ses membres et plus particulièrement, les aînés, les personnes défavorisées et celles n'ayant pas accès à Internet ou à une voiture, aient accès à un service de qualité répondant à leurs besoins.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6636

**RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL/ BONIFICATION DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DÉPOSÉE DANS LE PIQM VOLET 5.1/ MANDAT À UN ÉVALUATEUR EN BÂTIMENT POUR RAPPORT D'EXPERTISE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le PIQM volet 5.1 afin de rénover l'extérieur de l'édifice municipal en vertu de la résolution no. 15-12-6548;

CONSIDÉRANT QU'une première analyse a été faite par le MAMOT et qu'à la suite de cette analyse, il suggère à la Municipalité de bonifier sa demande d'aide en déposant un rapport d'expert en bâtiment afin de s'assurer de l'état du bâtiment et d'être certain que tous les problèmes de ce dernier ont bien été décelés et notés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de suivre cette suggestions du MAMOT afin d'augmenter ses chances d'obtenir la subvention souhaitée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité demande une soumission aux entreprises suivantes afin d'obtenir un rapport d'évaluation de l'extérieur de l'édifice municipal sis au 170, rue Principale afin d'en connaître l'état actuel et les bris à être réparés à court et à moyen terme :

- Évaluation Manicouagan
- Roche et Vinbec

QUE suite à l'obtention desdites soumissions, la directrice générale soit autorisée à octroyer le mandat au plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6637

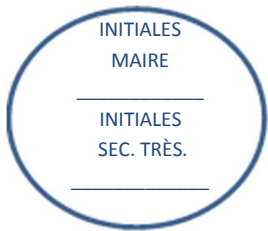
**PROJET DE TERRAIN DE PÉTANQUE/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a antérieurement procédé à la vente d'une partie du lot no. 5 646 419;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que la partie résiduelle où était autrefois situé l'ancien Hôtel Central sera difficile à vendre puisque les fondations dudit bâtiment ont été enfouies dans le sous-sol lors de sa démolition en 2012;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est situé dans un secteur stratégique de la municipalité et qu'il est important qu'il soit aménagé afin de le rendre plus attrayant et bénéfique pour les citoyens et les passants;





No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

CONSIDÉRANT les demandes de plusieurs citoyens de différents âges afin d'aménager ledit terrain en un lieu dédié aux loisirs et en un lieu de rassemblement afin de favoriser les échanges entre villageois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE soit autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants, afin d'aménager un terrain de pétanques sur le lot no. 5 646 419;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou la secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs au cheminement de cette demande d'aide financière;

QUE la Municipalité s'engage à verser sa contribution financière exigée par le Fonds.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**INFO**

**SENTIER DE NOËL/ CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE TRAVAIL/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS**

La Municipalité n'a pas reçu l'estimé des coûts ni de soumission pour la construction de cet atelier. Il est convenu de communiquer avec monsieur Mario Tremblay, propriétaire d'un entrepôt pour valider s'il serait intéressé à louer une partie à la Municipalité pour les activités du Sentier de Noël.

De plus, le président du Club Bourane propose au Conseil que son organisme soit le maître d'œuvre dans ce projet de construction d'un atelier et que la rédaction du projet soit faite à son nom. Il est convenu de valider la possibilité que le Club Bourane soit exempté, à titre d'OBNL, de se conformer aux exigences de la Commission de la construction du Québec. Ce sujet sera discuté à une séance ultérieure.

**16-04-6638**

**PROJET DE RÉNOVATIONS AU LOCAL DE L'ÂGE D'OR/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS ET PIQM - VOLET 2 – SOUS-VOLET 2.5 MADA**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité loue un local au Club de l'Âge d'or depuis de nombreuses années et que peu de travaux de rénovations ont été réalisés au cours de ces années;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs améliorations et réparations devraient être réalisées afin d'assurer l'entretien adéquat dudit local et la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des estimés à un entrepreneur en électricité et à un entrepreneur en construction afin de connaître approximativement les coûts pour de telles améliorations et réparations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'agente de développement soit autorisée à déposer une demande de subvention dans le programme Nouveaux Horizons et dans le PIQM – volet 2 sous volet 2.5 (MADA) afin de réaliser les travaux de rénovations nécessaires dans le local du Club de l'Âge d'or qui est situé dans l'édifice municipal.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-04-6639**

**PLAISIRS D'HIVER 2016/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'état des revenus et des dépenses indiquant des revenus de 3 567.25\$ et des dépenses de 4 998.79\$ pour une différence de 1 431.54\$ à assumer par la Municipalité pour la tenue de Plaisirs d'hiver 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6640**

**FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET FÊTE DES VOISINS/ PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGET ET AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement a déposé un budget prévisionnel pour la tenue de la Fête nationale du Québec et la Fête des voisins qui indique des revenus prévus de 3 975\$ dont entres autres :

- 1 500\$ d'aide financière du Programme d'assistance financière aux célébrations locales
- Aide financière des députés Ouellet et Gill et de la SADC Haute-Côte-Nord
- Tenue d'un souper et d'un bar
- Location de tables pour la tenue d'une vente de garage, etc...

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues s'élèvent à 4 735.50\$

CONSIDÉRANT QU'au moment de la présente séance, les montants d'aides financières acceptés ne sont pas encore connus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a prévu des crédits budgétaires au budget 2016 dans les postes suivants :

- 02-621-05-959 : 300\$ (Fête nationale)
- 02-621-07-959 : 3 750\$ (Politique familiale et MADA)

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue de la Fête des voisins en même temps que la Fête nationale du Québec qui se déroulera le 24 juin 2016 sur le terrain face à l'édifice municipal et que le budget prévisionnel présenté par l'agente de développement indiquant des revenus de 3 975\$ et des dépenses de 4 735.50\$ permettant l'organisation des activités suivantes soit accepté :

- Location de jeux gonflables et d'un chapiteau
- Service d'un groupe musical
- Parade de la Fête nationale du Québec
- Feux d'artifice
- Maquillages (airbrush tattoo)
- Organisation d'une « vente de garage » communautaire
- Distribution de terre à jardin et arbres
- Souper hot-dogs
- Tenue d'un bar en soirée (permis de réunion)

QUE l'agente de développement soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, les ententes nécessaires à la réalisation de ces activités.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-04-6641**

**CAMP DE JOUR 2016/ PLANIFICATION, BUDGET ET EMBAUCHE DE DEUX ANIMATEURS(TRICES)**

CONSIDÉRANT QUE le Camp de jour 2015 a connu un vif succès auprès de plusieurs familles avec de jeunes enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de tenir un Camp de jour en 2016;

CONSIDÉRANT QUE des crédits budgétaires ont été prévus au budget 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue d'un « Camp de jour » qui se tiendra du 27 juin au 5 août 2016 (du lundi au jeudi inclusivement);

QUE la Municipalité valide l'intérêt et la disponibilité de mesdames Sharon Tremblay et Annie-Claude Tremblay afin d'agir à titre d'animatrices du « Camp de jour » au taux horaire de 10.75\$ pour la période du 27 juin au 5 août 2016 à raison de 4 jours par semaine pour 6 semaines et de 8 heures par jour de travail (8h30 à 16h30);

QUE la Municipalité fixe le coût des inscriptions à 150\$ par enfant inscrit (payable avant le début de l'activité) et qu'un minimum de quinze (15) inscriptions soit nécessaire pour la tenue officielle du « Camp de jour ».

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6642**

**PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE LOCATION AVEC LE CLUB LIONS DE LONGUE-RIVE, PORTNEUF-SUR-MER, FORESTVILLE ET COLOMBIER**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé une entente de location avec le Club Lions de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier et que celle-ci est valable à compter du 21 avril 2015, pour une durée d'un an et renouvelable annuellement à cette même date à moins d'un avis contraire d'une des parties au moins trente (30) jours avant l'échéance de ladite entente;

CONSIDÉRANT QUE lors de la présente séance, aucun avis contraire n'a été reçu de la part du Club Lions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'entente de location avec le Club Lions soit reconduite pour un an soit du 21 avril 2016 jusqu'au 21 avril 2017 et selon les mêmes termes que l'entente signée le 21 avril 2015.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**INFO**

**COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE/ PLAN TRIENNAL**

Le maire informe le Conseil que la Municipalité a reçu le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2016 à 2019 de la Commission scolaire de l'Estuaire. Ce projet de Plan triennal a été transmis au Conseil afin qu'il puisse en prendre connaissance.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-04-6643**

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DERRIÈRE LE KIOSQUE  
D'INFORMATION LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge important de sécuriser le passage à pied des personnes désirant se rendre sur le banc de sable via l'arrière du bureau d'accueil touristique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé une offre de services pour la construction d'une passerelle qui sera installée à l'arrière du bureau d'accueil touristique et que cette offre est jugée acceptable par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité accepte l'offre de services de monsieur Luc Tremblay datée du 31 mars 2016 pour la construction de 3 passerelles de 8 pieds pour un montant total de 581.13\$ incluant les matériaux et la main-d'œuvre.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6644**

**FÊTE DES BÉNÉVOLES LE 23 AVRIL 2016/ CAHIER SOUVENIR DANS LE  
JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité refuse l'offre de services du Journal Haute-Côte-Nord pour le cahier souvenir de la fête des bénévoles au coût de 800\$ plus taxes;

QUE la Municipalité diffuse un cahier souvenir de l'activité qui se déroulera le 23 avril prochain via une édition spéciale du bulletin municipal, sa page Facebook et son site Internet;

QUE la Télévision régionale soit sollicitée afin de couvrir l'activité gratuitement selon l'entente qu'elle a avec la Municipalité.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6645**

**DEMANDE DE SUBVENTION À L'EMPLOI DU CENTRE LOCAL D'EMPLOI**

CONSIDÉRANT QUE durant la saison estivale, des besoins supplémentaires en main-d'œuvre surviennent du fait des activités accrues de la Municipalité et des différents comités municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'une demande d'aide financière soit déposée dans le cadre du Programme de subvention à l'emploi géré par le Centre local d'emploi;

QUE cette demande d'aide financière vise l'embauche d'une ressource pour travailler comme aide-journalier aux travaux publics à partir de mai 2016 pour une durée de vingt-six semaines (entretien des parcs, embellissement, aide aux différents comités, etc...);



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

QUE le taux horaire pour cette future ressource soit fixée à 11.75\$/h pour 40 heures par semaine à raison de 26 semaines;

QUE le Conseil autorise la Municipalité à assumer le 1\$/h supplémentaire au salaire minimum ainsi que les charges sociales afférentes;

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer, pour et en son nom, les documents relatifs à cette demande, y compris toute modification n'altérant pas la nature même de celle-ci ou une de ses modalités essentielles, ainsi que tous les documents s'y rapportant, et approuvant toute modification apportée à la demande, comme susdit.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6646

**ACHAT DE QUAIS FLOTTANTS/ FINANCEMENT**

CONSIDÉRANT QUE les activités qui se déroulent à la Marina attirent de plus en plus de visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE certains visiteurs ont mentionné leur intérêt à venir par bateau pour s'amarrer au quai de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE le nombre limité de quais disponibles freine la venue de plaisanciers et autres utilisateurs intéressés à visiter la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de trouver un moyen d'augmenter le nombre de quai afin de permettre la venue de ces nouveaux utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE la situation économique actuelle ne permet pas à la Municipalité d'acheter de nouveaux quais;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de demander l'aide financière de d'autres partenaires qui pourraient être intéressés à participer à cet achat important pour la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le projet d'achat de dix (10) nouveaux quais flottants estimés à 2 000\$ chacun pour permettre la venue de plaisanciers et autres utilisateurs au quai municipal soit présenté aux Crabiers du Nord et aux autres commerçants pouvant être intéressés afin de valider leur intérêt à participer financièrement à ce projet d'achat important pour la Municipalité.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6647

**DRAGAGE À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE PORTNEUF/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE MARITIME**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a annoncé une stratégie maritime pour le Québec visant à relancer l'économie et à mettre en valeur le potentiel du Fleuve et de l'Estuaire du St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'un des objectifs et des axes priorités par cette stratégie maritime est d'assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture;



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer a une usine de transformation des produits de la mer qui emploie plusieurs personnes dans une Municipalité reconnue par le MAMOT comme étant à revitaliser;

CONSIDÉRANT QUE l'usine souhaiterait bénéficier d'un volume de produits supplémentaires (crabe, turbot et buccins) afin de développer davantage le marché québécois et de pouvoir consolider les emplois actuels et d'allonger la période de travail des employés qui se retrouvent souvent aux prises avec le « trou noir » crée par l'arrêt des prestations d'assurance-emploi;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'ensablement de la rivière Portneuf limite voire empêche l'accès à des bateaux de pêche qui pourraient fournir le volume supplémentaire de produits (crabe, turbot et buccin) requis à l'usine afin de réaliser son plan de consolidation et d'expansion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas les moyens financiers nécessaires afin de réaliser des travaux de dragage qui permettraient aux bateaux de pêche d'accéder au quai municipal et ainsi approvisionner l'usine de transformation;

CONSIDÉRANT QUE la stratégie maritime annoncée par le gouvernement du Québec pourrait permettre la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer dépose une demande d'aide financière via la Stratégie maritime annoncée par le gouvernement du Québec afin d'aider à la réalisation de travaux de dragage de la rivière Portneuf dans le but de permettre aux bateaux de pêche d'accéder plus facilement au quai municipal afin d'approvisionner l'usine de transformation Les Crabiers du Nord;

QU'une demande d'aide financière soit acheminée au ministre délégué aux Affaires maritimes, monsieur Jean D'Amour;

QU'une demande d'appui soit faite auprès de la Municipalité de Longue-Rive et de la Ville de Forestville, qui sont limitrophes à la Municipalité de Portneuf-sur-Mer, afin de l'appuyer dans son projet de dragage de la rivière Portneuf.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6648

### **CENTRE D'ACTIVITÉS DE LA HCN/ ATELIERS DE CUISINE COLLECTIVE/ PRÊT D'UN LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Activités de la Haute-Côte a proposé par une lettre datée du 24 février 2016 à la Municipalité d'organiser des ateliers de cuisine collective;

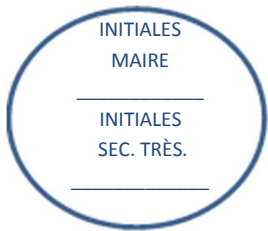
CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande de pouvoir bénéficier du local de l'Accueil gratuitement afin d'y tenir ces ateliers;

CONSIDÉRANT QUE la salle de l'Accueil n'est pas équipée adéquatement pour y tenir de tels ateliers;

CONSIDÉRANT QUE le maire a rencontré les représentantes du Club de l'âge d'or afin de valider la possibilité que ces ateliers à raison de quatre (4) demi-journées dans le mois puissent se tenir dans leur local;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Activités de la Haute-Côte est disposé à déboursier un montant de 75\$ pour l'utilisation de cette salle;





No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'âge d'or demande un montant de 200\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de fournir le 125\$ manquant afin de permettre la tenue desdits ateliers car plus d'une dizaine de citoyens sont intéressés à suivre ces ateliers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité accorde une aide financière de 125\$ pour la tenue de ces ateliers de cuisine collective qui sera versée au Club de l'âge d'or afin que les participants puissent avoir accès au local de l'organisme ainsi qu'à l'équipement nécessaire (électroménagers, ustensiles, chaudrons, etc...) à la tenue de ces ateliers.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-04-6649

**SOUTIEN À LA MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DE SON INDUSTRIE TOURISTIQUE**

RAPPELANT l'importance du rôle que jouent les municipalités dans l'économie de leur région respective, les membres du conseil municipal de Portneuf-sur-Mer souhaitent affirmer leur détermination à assurer la souveraineté de leurs actions de consolidation et de développement de leur économie, sur la base des considérations suivantes :

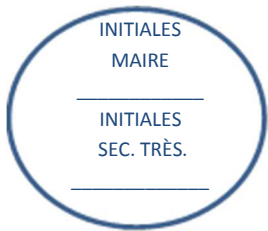
- CONSIDÉRANT QU'en vertu des règles qui régissent les municipalités du Québec, toute municipalité locale peut adopter un plan de développement économique;
- CONSIDÉRANT QU'elle peut, par règlement, régir ses activités économiques;
- CONSIDÉRANT QU'elle doit assurer la vitalité économique de son territoire;
- CONSIDÉRANT QU'une municipalité ou une organisation paragonnementale ne peut et ne doit s'immiscer dans les efforts de développement d'une autre entité municipale en brimant ses droits à la libre concurrence;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tadoussac s'est vue brimer dans ses droits par des actions déloyales et des propos tenus par l'Association des Croisières du Saint-Laurent;
- CONSIDÉRANT QU'une municipalité ne peut accepter qu'une organisation tierce des propos qui portent ombrage à sa réputation, nuisent à son développement économique et minent ses efforts de diversification;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer appuie la Municipalité de Tadoussac dans sa démarche afin d'assurer la souveraineté de son développement.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-04-6650**

**CAPE/ DEMANDE D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT la demande reçue du Regroupement La CAPE le 8 mars dernier afin de solliciter la présence d'un représentant municipal au sein du Regroupement La CAPE;

CONSIDÉRANT QU'aucun(e) conseillère ou conseiller n'est disponible afin de collaborer à l'établissement d'un lien entre le regroupement et la communauté de Portneuf-sur-Mer malgré que le conseil municipal reconnaît le bien-fondé du Regroupement et de sa démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'aucun(e) conseiller(ère) ne soit nommé à titre de représentant municipal au sein du Regroupement La CAPE.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6651**

**CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE/ DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité contribue financièrement aux bourses d'études du Centre d'études collégiales de Forestville pour la somme de 100\$ et que le maire, monsieur Gontran Tremblay, soit présent lors de la remise de bourses au Gala Méritas du 12 mai prochain.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6652**

**MAISON L'AMIE D'ELLE/ DEMANDE DE RECETTES**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité remette à la Maison l'Amie d'Elle un livre de recettes du Festival de la Clam.

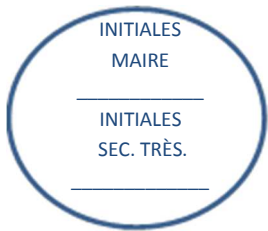
ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6653**

**CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST CÔTE-NORD/ RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

QUE le renouvellement d'adhésion de la Municipalité au sein de la corporation des services universitaires du secteur ouest Côte-Nord au montant de 150\$ soit autorisé.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6654**

**CLUB QUAD HAUTE-CÔTE-NORD/ DEMANDE D'AIDE LOGISTIQUE POUR LE JAMBOREE 2017**

CONSIDÉRANT QUE le président du Club Quad a transmis une demande d'aide le 22 mars 2016 à la Municipalité pour l'organisation de l'activité « Jamboree 2017 »;

CONSIDÉRANT QUE l'aide demandée à la Municipalité consiste à prêter à l'organisme des barrières de foule et à permettre l'utilisation du camion municipal afin de porter secours aux personnes qui pourraient être en difficulté lors de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'aider le Club Quad à réaliser cette activité qui donnera une belle visibilité à la Municipalité et aussi à la région de la Haute-Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil appui le Club Quad dans l'organisation du Jamboree 2017 et autorise la Municipalité à prêter ses barrières de foule et à permettre l'utilisation du camion municipal pour prêter assistance aux personnes en difficulté lors de la tenue de l'activité qui se déroulera la fin de semaine de la fête du Travail 2017.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6655**

**RALLYE VÉLO-VALLÉE/ DEMANDE DE COMMANDITE LAURIE TREMBLAY**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité accepte de contribuer financièrement pour la participation de madame Laurie Tremblay, citoyenne de Portneuf-sur-Mer, au Rallye Vélo-Vallée;

QU'un chèque de 100\$ soit émis à l'ordre de la Vallée des Roseaux de Baie-Comeau pour souligner cette participation.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-04-6656**

**AGENTE DE DÉVELOPPEMENT/ AVANTAGES SOCIAUX**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil prolonge jusqu'au 30 juin 2017 le poste d'agent de développement et que les avantages sociaux suivants soient accordés à l'actuelle agente de développement par intérim, madame Cathy Thibeault :

- REER : 6% du salaire brut à partir de la présente
- Adhésion à l'assurance-collective



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

- Vacances annuelles

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **CORRESPONDANCE**

#### **A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**A.1 Les avocats Gaudreault Saucier Simard S.E.N.C.  
M<sup>e</sup> Gaston Saucier, avocat  
01-03-2016**

*Avis juridique concernant les compensations et taxes de services à l'égard d'une école primaire.*

**A.2 MRC de la Haute-Côte-Nord  
Monsieur François Gosselin, dir. général et sec.-trésorier  
07-03-2016**

*Transmission de la résolution no. 2016-02-035 concernant la compensation financière relative à la gestion des matières résiduelles sur le TNO.*

**A.3 Patrimoine canadien  
Madame Danielle Azoulay, gestionnaire p.i.  
14-03-2016**

*Refus de la demande d'aide financière déposée dans le cadre du programme « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP), volet Festivals locaux » pour Sentier de Noël 2016.*

**A.4 Monsieur Gino Savard  
21-03-2016**

*Offre de services en tant qu'employé municipal aux travaux publics.*

**A.5 Jeunesse Canada au travail  
L'équipe Jeunesse Canada au travail  
30-03-2016**

*Refus de la demande d'aide financière pour un poste de préposé à l'accueil pour le kiosque d'information.*

#### **B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**

**B.1 Table de concertation des aînés de la Haute-Côte-Nord  
Madame Claudette Roussel, présidente  
29-03-2016**

*Invitation à l'activité territoriale « Passons à l'action » qui aura lieu le jeudi 12 mai 2016 aux Escoumins.*

#### **C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS COMITÉS**

**C.1 Commission scolaire de l'Estuaire**

*Procès-verbal de la réunion protocolaire du 8 avril 2015 concernant l'Entente protocolaire CSE-Municipalité de Portneuf-sur-Mer.*

#### **D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS**

**D.1 Bulletin d'information municipale  
Les Avocats Gaudreault Saucier Simard S.E.N.C.  
Février 2016**

*Le pouvoir d'ordonnance de la cour municipale.*



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

### **D.2 Avril 2016**

*Prudence lors de la coupe d'arbres ou l'émondage de branches le long des chemins publics.*

### **D.3 Municipalités de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer et Colombier 01-04-2016**

*Communiqué concernant la réaction des maires des municipalités de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer et Colombier relative à la fermeture complète et définitive des points de services des Caisses Desjardins.*

### **POINTS D'INFORMATION**

#### **a) Service des incendies de Forestville**

*Rapport d'incendie de février 2016.*

#### **b) Mars 2016**

*Rapport d'activités 2015-2016 de la patinoire extérieure.*

#### **c) 30-03-2016**

*Réponse à une demande du propriétaire du lot no. 3 808 685 concernant la facturation de la taxe spéciale de 0.33\$/100\$ pour les terrains vacants.*

#### **d) 04-04-2016**

*Rapport d'activités 2015-2016 de l'agente de développement par intérim, madame Cathy Thibeault.*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

Aucune question des contribuables

16-04-6657

### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 20h30, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

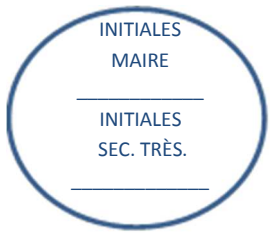
QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, Maire

\_\_\_\_\_  
Gontran Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Roussel  
Directrice gén. et sec.-trésorière

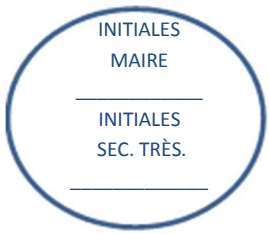


**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

--





No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**